

Ivry/Seine, le 7 mai 2020

Ivry mobilisée pour préparer le « déconfinement » à partir du lundi 11 mai.

A la mi-avril, le Président de la République annonçait le début du processus de déconfinement à la date du 11 mai. Depuis cette date, la municipalité et ses élu.e.s sont mobilisé.e.s pour remettre progressivement en mouvement les services publics communaux contraints de s'interrompre ces dernières semaines, suivant les grandes orientations précisées au fur et à mesure par le gouvernement.

L'accueil physique des usagers restera restreint, et la priorité donnée aux rencontres sur rendez-vous, au moins jusqu'au 2 juin. Dans un premier temps, les équipements culturels et sportifs resteront fermés. Toutefois, dès la semaine du 18 mai, l'activité de prêt des médiathèques reprendra, sous des conditions spécifiques (format « drive »).

Les dispositifs exceptionnels de solidarité et d'aide alimentaire, créés pendant le confinement et qui viennent aujourd'hui en aide à quelque 2500 Ivryen.ne.s, seront prolongés jusqu'à l'été.

L'accueil des enfants reprendra progressivement à partir du 18 mai. Les conditions ne permettant pas d'envisager la reprise de l'école avant la rentrée de septembre, c'est un accueil éducatif alternatif et social qui sera proposé. Un protocole inédit est en cours d'élaboration entre l'Éducation Nationale et la municipalité. Il définira les modalités d'intervention conjointe entre enseignants, animateurs de la ville, et intervenants sportifs et culturels. Dans un premier temps, seuls 400 enfants environ pourront être accueillis, sur 5 sites répartis géographiquement à travers la ville. La municipalité finalise, en lien avec l'Éducation Nationale, les critères de priorité pour l'accueil de enfants au fil des semaines. Enjeu social essentiel, la restauration scolaire du midi reprendra sur la base de repas chauds, grâce au concours du Siresco.

Dans un premier temps, seules deux crèches municipales rouvriront elles aussi à la date du 11 mai. Le strict respect des conditions sanitaires ne leur permettra pas d'accueillir plus de cinquante jeunes enfants.

La distribution de masques réutilisables à la population est elle aussi prévue, à hauteur d'un peu plus de 3 masques par Ivryen.ne à ce stade. La municipalité regrette l'absence complète d'initiative de l'État sur le sujet, conduisant à ce que des millions de masques soient arrivés dans les enseignes de grande distribution avant la grande majorité des commandes publiques émanant de collectivités locales (communes, département, région) passées il y a pourtant plusieurs semaines. La ville souhaite toutefois agir pour la mise à disposition gratuite de ce moyen de protection aux Ivryen.ne.s, dans la

mesure où il a été rendu obligatoire dans certaines situations par le plan gouvernemental de déconfinement. La distribution se déroulera en 3 phases, au rythme d'arrivée des commandes du Département et de la municipalité :

- La semaine du 11 mai, à l'attention des publics prioritaires que sont les personnes âgées identifiées par le « plan canicule » et les foyers Ivryens les plus en difficulté ;
- La semaine du 18 mai à l'attention de tous les Ivryen.ne.s : afin de limiter les regroupements de personnes, 2 masques seront distribués dans chaque boîte aux lettres.
- La semaine du 25 mai, des distributions complémentaires, à la demande, seront organisées dans 12 points de la ville, sur des horaires étendus (8h – 19h). Un justificatif de composition du foyer familial sera demandé sur place.

Sur le plan de la santé, le Centre Municipal de Santé, resté ouvert tout au long de la période de confinement, reprendra progressivement la diversité de l'offre de soin habituelle, suivant des conditions sanitaires d'accueil strictes.

En complément, un nouveau dispositif d'écoute psychologique est mis en place par la municipalité, assuré par les professionnels de santé du CMPP. Il sera joignable au 0 805 020 436, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Sur le plan des transports, Ivry fait partie des villes concernées par le projet de création de « pistes cyclables sanitaires » initié par le Département du Val-de-Marne. Afin d'encourager la pratique du vélo, la création d'une voie cyclable temporaire est à l'étude via les quais Pourchasse, Deshaies, Compagnon et Marcel Boyer. Elle permettra d'assurer une continuité du parcours cyclable le long de la Seine, entre le sud du département et Paris.

Par ailleurs, la gratuité du stationnement payant est prolongée jusqu'au 2 juin.

Contact presse : *Ilyès Slama - 01 49 60 24 02*

www.Ivry94.fr

www.facebook.com/ivry94

www.twitter.com/mairieivry